



Viti-Bio

Débourrement

Pousses 5 cm

Préfloraison

Floraison

Postfloraison

Fermeture
des grappes

Maladies

Excoriose, acariens	Soufralo 2 % (16 kg/ha)
Erinose, acariose	Zofal D 2 % (16 l/ha)
Mildiou avec effet partiel sur le botrytis	<p>Kocide 2000 0,125–0,4 % (2–4,8 kg/ha)</p> <p>Dose supérieure pour les dernières applications en août.</p> <p>Bordeaux S 0,25–0,75 % (4–12 kg/ha)</p> <p>ou Oxycuivre 0,1–0,2 % (1,2–3,2 kg/ha).</p>
Oïdium, mildiou	<p>Armicarb 0,2 % (1,6–3 kg/ha)</p> <p>+ Soufralo 0,2 % (1,6–3 kg/ha)</p> <p>+ Kocide 2000 0,05–0,1 % (0,3–0,7 kg/ha)</p> <p>Protection fongicide au stade fin floraison.</p> <p>Armicarb 0,2 % (1,6–3 kg/ha)</p> <p>+ Vacciplant 0,125 % (2 l/ha)</p> <p>+ Kocide 2000 0,1 % (0,7 kg/ha)</p> <p>En mélange avec Armicarb, dose maximale de Kocide 2000 est de 700 g/ha. En cas de forte pression de mildiou, un traitement spécifique au cuivre est conseillé. Armicarb: efficacité supplémentaire contre le botrytis.</p>
Oïdium	<p>Soufralo 0,1–0,2 % (1,2–3,2 kg/ha)</p> <p>En cas de forte pression de maladie 0,2–0,4 % (3,2–6,4 kg/ha).</p> <p>Application après la floraison.</p> <p>Armicarb 0,2 % (3,2 kg/ha)</p>

Ravageurs

Vers de la grappe 1 ^{re} et 2 ^e génération	CheckMate Puffer Viti LB/EA + Trap-Set Viti
	Installation fin mars. La quantité de puffers dépend de la dimension de la vigne. Veuillez contacter votre conseiller technique.
Drosophile suzukii	<p>Application à partir de 30° Oechsle dans la zone des grappes avec environ 300 l d'eau/ha.</p> <p>+ Lufix 2 l/ha (protection contre les UV).</p> <p>Surround 24 kg/ha</p>

Pour une nutrition optimale

Activateur physiologique	Goëmar BIO 3 × 1,5 l/ha
	Stimule la fécondation spécialement lors de conditions climatiques défavorables pendant la fleur.
Biostimulant	Vitaly 3 × 2 l/ha
Engrais foliaire à base de soufre	Sulfo S 3–5 l/ha

Tous les produits sont autorisés en culture biologique selon la liste officielle du FiBL!

Maximum 6 kg de cuivre métal par année par ha. Le bilan de cuivre métal sur 5 ans ne doit toutefois pas dépasser 20 kg/ha au maximum.